



ACADÉMIE CATHOLIQUE DE FRANCE

Raison et christianisme contemporain

Vigiles de l'espérance

1^{RE} JOURNÉE : FONDATION DEL-DUCA (10 rue Alfred-de-Vigny, Paris VIII^e)

MATIN

9 h 00 : Accueil

9 h 15-10 h 30 : Séance d'ouverture

Mot de bienvenue par M. Gabriel de BROGLIE, chancelier honoraire de l'Institut de France.

Introduction par le P. Doyen Philippe CAPELLE-DUMONT, président de l'Académie catholique de France :

« Dix ans après. Entre rationalités et foi : nouvelles perspectives académiques ».

Conférence inaugurale par le Pr Pierre MANENT, Académie catholique de France, EHESS : « Proposer la foi, encourager la raison : les tâches du catholicisme aujourd'hui ».

10 h 30-10 h 45 : pause

10 h 45-12 h 15 : session 1 : L'espérance de la raison théologique

Président de séance : P. Pr Jean-Robert ARMOGATHE, Académie catholique de France, Revue Communio.

Conférence principale : P. Pr Vincent HOLZER, Institut catholique de Paris.

Discutant : P. Grégory WOIMBEE, vice-recteur de l'Institut catholique de Toulouse.

Débat avec l'auditoire.

12 h 15-14 h 00 : déjeuner libre

APRÈS-MIDI

14 h 00-15 h 00 : session 2 : Héritages et avenir de la raison scientifique

Président de séance : P. Pr Thierry MAGNIN, Académie catholique de France, recteur de l'Université catholique de Lyon.

Conférence principale : Pr Yves POMEAU, Académie catholique de France, Académie des sciences.

Discutant : P. François EUVÉ, s.j., Centre Sèvres, Association des amis de Teilhard de Chardin.

15 h 00-16 h 15 : session 3 : Sciences sociales et valeurs éthiques

Président de séance : M. Hubert FAES, Institut catholique de Paris.

Conférence principale : Pr François TERRÉ, Académie catholique de France, président honoraire de l'Académie des sciences morales et politiques.

Discutant : M. Jean-Louis SCHLEGEL, Académie catholique de France, directeur de la revue Esprit.

Débat avec l'auditoire.

16 h 15-16 h 30 : pause

16 h 30-18 h 15 : session 4 : L'exercice de la raison dans le dialogue interreligieux.

Président de séance : Mme Catherine ESCRIVE, journaliste à KTO.

Table ronde avec Mgr Jean-Marc AVELINE, président du Conseil pour le dialogue interreligieux de la Conférence des évêques de France, Institut catholique de la Méditerranée, M. Mohammed BECHARI, recteur de l'Institut Avicenne, M. Franklin RAUSKY, directeur de l'Institut Élie-Wiesel, et M. Henri TINCQ, Académie catholique de France, journaliste, écrivain.

20 rue de Poissy – 75005 PARIS – Courriel :
academiecatholiquedefrance@hotmail.fr
Site internet : www.academiecatholiquedefrance.fr



2^E JOURNÉE : COLLÈGE DES BERNARDINS (20 rue de Poissy, Paris V^e)

MATIN

9 h 00 : mot d'accueil par le Président du *Collège des Bernardins*.

9 h 15 : propos introductifs par le Recteur Thierry MAGNIN, *Université catholique de Lyon*.

9 h 30-10 h 45 : session 5 : L'espérance de l'art

Président de séance : M. Alain VIRCONDELET, *Académie catholique de France*.

Conférence principale : M. Michael EDWARDS, *de l'Académie française* : « L'art, étrange espérance ».

Discutant : Doyen Nathalie NABERT, *Académie catholique de France, Institut catholique de Paris*.

Débat avec l'auditoire.

10 h 45-11 h 00 : pause.

11 h 00- 12 h 45 : session 6 : Rationalités philosophiques et espérance chrétienne.

Président de séance : Doyen Michel BOYANCÉ, *Institut de philosophie comparée*.

Conférence principale : Pr Jean-François LAVIGNE, *Académie catholique de France, université de Montpellier*.

Discutants : Mme Marie-Jeanne COUTAGNE, *Académie catholique de France, Association des amis de Maurice Blondel*, Pr Jean-Louis VIEILLARD-BARON, *Académie catholique de France, Association Louis-Lavelle*.

Débat avec l'auditoire.

12 h 45-14 h 30 : buffet déjeunatoire sur inscription.

APRÈS-MIDI

14 h 30- 16 h 00 : session 7 : La raison juridique.

Président de séance : Pr François TERRÉ, *Académie catholique de France, président honoraire de l'Académie des sciences morales et politiques*.

Conférence principale : M. Jean-Marc SAUVÉ, *Académie catholique de France, ancien vice-président du Conseil d'État*.

Discutant : Pr Hugues PORTELLI, *Académie catholique de France, université Paris-II*.

Débat avec l'auditoire.

16 h 00-16 h 15 : pause.

16 h 15-17 h 45 : session 8 : Le moment actuel de la raison pédagogique.

Président de séance : M. Dominique VERMERSCH, *recteur de l'Université catholique de l'Ouest*.

Conférence principale : Mme Nathalie BULLE, *CNRS, université de Paris-Sorbonne*.

Discutant : M. Jean-Noël DUMONT, *Académie catholique de France, Association des philosophes chrétiens*.

17 h 45-18 h 00 : Conclusions : Pr Yvonne FLOUR, *vice-présidente de l'Académie catholique de France, université Paris-I*.



ACADÉMIE CATHOLIQUE DE FRANCE

Raison et christianisme contemporain

Vigiles de l'espérance

ARGUMENTAIRE

À l'occasion de son dixième anniversaire, l'Académie catholique de France organise un colloque international intitulé : « Raison et christianisme contemporain. Vigiles de l'espérance » dont l'objet est de décliner la question des nouveaux défis posés par le développement du savoir, notamment scientifique. Celui-ci s'accompagne en effet d'un spectaculaire progrès de la puissance technique à la disposition de l'homme, soulevant à son tour de redoutables problèmes éthiques. Or, ces interrogations nouvelles interpellent les différentes rationalités : raison philosophique, raison théologique, raison esthétique, raison pédagogique et raison juridique.

Inspiré par l'expression de l'illustre philosophe des sciences, Jean Ladrière : « L'espérance de la raison », ce colloque voudrait dessiner et apprécier les trajectoires de renouvellement sur lesquelles la raison et les ordres de rationalités se trouvent aujourd'hui inscrits et qui appellent aussi bien la vigilance que l'espérance : fin du scientisme et nouveaux concepts en sciences de la matière et en sciences sociales ; phénoménologie, herméneutique et philosophie analytique ; renouvellement du questionnement théologique dans la réception de Vatican II et le nouvel espace interreligieux ; nouvelles formes de l'art et place de l'art dans la cité ; évolutions et refondation de la pédagogie ; absorption du droit objectif dans la dynamique sans fin des droits individuels qui pose la question de la refondation du commun.

Chaque domaine de questions fera l'objet d'une « session » comprenant une conférence principale et les réponses de « discutants », animée par un président de séance. Un débat avec l'auditoire conclura plusieurs d'entre elles. Les interventions feront l'objet d'une publication éditoriale au début de l'année 2019.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

P. Philippe Capelle-Dumont, Mme Yvonne Flour, P. Jean-Robert Armogathe, Mme Marie Bayon de La Tour, M. Jean-Dominique Durand, M. Andrea Bellantone, M. Jean-Louis Vieillard-Baron, M. Alain Vircondelet, M. Serge Landes, M. Rémy Sentis et M. Dominique Vermersch.



INSCRIPTION¹

par courrier, comprenant le présent bulletin et le cas échéant un chèque, adressé à :

Académie catholique de France, 20 rue de Poissy, 75005 PARIS

ou par courriel à l'adresse academiecatholiquedefrance@hotmail.fr

avec le cas échéant paiement sur place

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

et (noms) : _____

s'inscrivent :

- à la journée du vendredi 12 octobre :

	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Participation par personne</i>	<i>Participation aux frais</i>
- à la journée du vendredi 12 octobre :	<input type="text"/>	néant	néant
- à la journée du samedi 13 octobre :	<input type="text"/>	néant	néant
- au buffet déjeunatoire du samedi 13 octobre :			
- moins de 25 ans, étudiants ou chômeurs :	<input type="text"/>	× 7 € =	<input type="text"/> €
- autres :	<input type="text"/>	× 15 € =	<input type="text"/> €
et versent ci-joint leur participation aux frais totale de :			<input type="text"/> €

- à la journée du samedi 13 octobre :

- au buffet déjeunatoire du samedi 13 octobre :

- moins de 25 ans, étudiants ou chômeurs :

- autres :

¹ Inscriptions prises dans la limite des places disponibles, priorité étant donnée aux inscriptions reçues par courrier avec paiement, dans leur ordre de réception, et pour le buffet déjeunatoire au plus tard le mardi 9 octobre.